

Collège A Professeurs : BEAUMATIN Ania, LARGY Pierre, TARTAS Valérie

Collège B Maîtres de conférences : ESPARBES PISTRE Sylvie, FRAPPART Sören, HUET-GUEYE Marie

Collège BIATSS : DELENNE Hubert

Collège étudiants : LOUE Ludovic, CAUSSIEU Dorlane **Suppléants :** PAES Manon

Personnalités extérieures : GIRHARDO Laurence, LEBoulLENGER Audrey, MELLIER Nicolas

Conseiller.s.ères présent.s.es : Ania Beaumatin, Sylvie Esparbès, Sören Frappart, Valérie Tartas

Membres excusés ayant donné procuration : Hubert Delenne (à V. Tartas), Pierre Largy (à Sylvie Esparbès), L. Girhado (à A. Beaumatin), N. Mellier (à A. Beaumatin).

Membres excusés : Marie Huet

Membres de droit non-votants : Nathalie Oubrayrie-Roussel, Karine OGER (secrétaire) (excusée)

Ordre du jour du conseil :

1. RD du conseil du 11-10-2021 : vote
2. Capacités d'accueil Masters (PEPSCO, PSRI, PEOd, PDEA) et modalités de recrutement (2022-2023) (vote)

1 RD du 11-10-2021 (vote)

L'administratrice provisoire demande si des remarques ou modifications sont à faire sur le RD adressé aux membres du conseil. En l'absence de telles demandes, elle soumet le RD au vote.

| | | | | |
|-----------|--------|-------|----------|---------------|
| Votants 8 | NPPV x | ABS x | CONTRE x | POUR 8 |
|-----------|--------|-------|----------|---------------|

Le RD du 11-10-21 est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2 Capacités d'accueil Masters (PEPSCO, PSRI, PEOd, PDEA) et modalités de recrutement (2022-2023)

Pour rappel, les capacités d'accueil n'intègrent pas les redoublants qui seront à compter en surnuméraire.

Master PEPSCO : 20 places soient 18 places + 2 places étudiants FORCO et Campus France - modalités de recrutement : Dossier

Master PSRI : 15 places soient 12 places + 3 places étudiants FORCO - modalités de recrutement : Dossier + entretien

Master PEOB : 30 places soient 25 places + 5 places étudiants FORCO - modalités de recrutement : Dossier + entretien

Master PDEA : 35 places soient 30 places + 5 places étudiants FORCO (4) et Campus France (1) - modalités de recrutement : Dossier + entretien

| | | | | |
|-----------|--------|-------|----------|---------------|
| Votants 8 | NPPV x | ABS x | CONTRE x | POUR 8 |
|-----------|--------|-------|----------|---------------|

Les capacités d'accueil et les modalités de recrutement des masters adossés au département psychologie du développement sont adoptés à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 11h35.
RD établi par Nathalie OUBRAYRIE-ROUSSEL

